M. et Mme Darrieutort 55 avenue des pins 40350 CREON D'ARMAGNAC

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE PLAIN-PIED

EXTRAITS DU CAHIER DES CLAUSES

TECHNIQUES PARTICULIERES

È	GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
\$ -	SECTEUR 8-BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	15 / 28

LOT N° 0 – DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS

0.1. OBJET DU DOCUMENT

Le présent document a pour objet la nomenclature de 9 lots de travaux proposés en vue de la construction d'une maison d'habitation, rue de la Rente, sur la Commune de CREON D'ARMAGNAC (40 350), pour le compte de M. et Mme. DARRIEUTORT 55 avenue des pins 40 350 - CREON D'ARMAGNAC.

0.2. DOCUMENTS OFFICIELS DE REFERENCE

Tous les travaux seront soumis, tant en ce qui concerne la qualité des matériaux que leur mise en œuvre, aux documents C.C.S. - D.T.U.

Tous les documents C.C.S. – D.T.U., ainsi que tous les documents, textes, normes mentionnés par les C.C.S. – D.T.U., constituent pièces contractuelles. L'entrepreneur est réputé parfaitement les connaître et leurs prescriptions, même non reprises dans le texte du présent devis, feront foi en cas de contestation.

Les ouvrages traditionnels seront calculés suivant les règles admises par le C.C.S. – D.T.U.. Les matériaux et procédés de construction nouveaux devront avoir fait l'objet d'un avis technique par le C.S.T.B.. L'entrepreneur devra se conformer aux règles de fabrication ou d'emploi qui constituent le cahier des charges attaché à cet avis technique et qui, de ce fait, est considéré comme une pièce contractuelle.

0.3. QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Les quantités à porter dans les bordereaux quantitatifs et estimatifs en regard de chaque poste d'ouvrage seront calculées suivant les dimensions réelles de mise en œuvre, soit à l'unité, soit au ml, au m2 ou au m3, sans aucune majoration pour déchets, coupes, difficultés de mise en œuvre, etc.

Les quantitatifs sont à la charge des entreprises et devront suivre parfaitement les articles de la présente nomenclature, tout en les détaillant pour favoriser l'application des prix unitaires.

0.4. ACCES DU CHANTIER

L'entreprise du lot 1 – Maçonnerie - sollicitera de la Mairie de CREON D'ARMAGNAC toutes les autorisations nécessaires pour la création d'une clôture réglementaire de chantier, accès de chantier, mise en place de panneaux, etc...

0.5. IMPLANTATION DES OUVRAGES

Elle sera réalisée par l'Entrepreneur adjudicataire du lot 1 – Maçonnerie - et sera à soumettre à l'Architecte et au Maître de l'Ouvrage.

L'entrepreneur de Maçonnerie sera tenu pour responsable de toute erreur d'implantation quelle qu'elle soit, et quel que soit le degré d'avancement des travaux. Il pourra être mis en demeure d'y remédier à ses frais et sans indemnité d'aucune sorte, soit par la démolition de l'ouvrage incriminé, soit par tous travaux rendus nécessaires du fait de la mauvaise implantation.

1.6.1. MURS EN AGGLOMERES CREUX DE 0,20 EP.

Maçonnerie d'agglomérés creux de gravillon et ciment, conformes aux normes N.F.P. 14.301 et 14.304, de 20 cm ép., hourdés au mortier de ciment. Les joints horizontaux seront bien garnis mais à rupture. Les joints verticaux seront parfaitement remplis. Harpages pour liaison des poteaux et des raidisseurs.

Localisation : l'ensemble des murs périphériques et le mur de refend du pavillon, et l'élévation du muret de clôture.

Isolation par le sol :Pose de Unimat de 60 Mm sur toute la surface du dallage.

1.6.2. CHAINAGES VERTICAUX ET HORIZONTAUX

Dans les murs du pavillon, incorporation de chaînages verticaux et horizontaux en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec la maçonnerie ou réalisation de ces ouvrages avec éléments spéciaux.

Dans le muret de clôture, dito ci-avant, chaînages verticaux à chaque extrémité, dans les angles et tous les 5,00 ml et chaînage horizontal en tête légèrement en pente sur toute la longueur.

<u>Localisation</u>: verticalement dans tous les angles de murs et intermédiaires lorsque les murs sont supérieurs à 5,00 ml, et horizontalement au niveau des linteaux.

1.6.3. LINTEAUX EN BETON

Dans les murs ci-avant, incorporation de linteaux en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec la maçonnerie ou réalisation de ces ouvrages avec éléments spéciaux.

Localisation : la porte d'entrée, les 3 portes du garage, la fenêtre du garage et celle des bains.

1.6.4. LINTEAUX SUR COFFRES DE VOLETS ROULANTS

Dans les murs ci avant, réalisation de linteaux en béton armé coffré dosé à 350 kgs/m3, y compris pose des coffres de volets roulants fournis par le menuisier. Localisation : les 3 baies du séjour, les 2 des chambres et celle de la cuisine.

1.6.5. POUTRES CINTREES EN BETON

Réalisation de poutres cintrées en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec les maçonneries auxquelles elles sont associées (voir BET pour section et armatures). Localisation : la poutre de la façade Sud-Ouest.

1.6.6. POTEAUX CARRES EN BETON

Réalisation de poteaux 20/20 en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec les poutres auxquelles ils sont associés (voir BET pour armatures).

Localisation : le poteau de l'angle Sud du pavillon, depuis la semelle isolée et jusque sous la poutre.

1.6.8 .ENDUIT DE FACADES

Réalisation à la charge du présent lot en RPE (10 mm)

	GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	Х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
<u>:</u> L_	SECTEUR 8-BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	Х	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	16 / 28

LOT N° 5 – CLOISONS – DOUBLAGES ET PLAFONDS

GENERALITES

Respect des normes et réglementation en vigueur, notamment :

- NFP 72.303 (dimensions et qualités)
- DTU 20 pour la plâtrerie et cloisons briques
- DTU 25.1 pour les enduits plâtre
- DTU 25.41 pour les plaques de plâtre cartonnées en parois et plafonds
- Avis techniques du C.S.T.B. pour tous les matériaux non traditionnels
- Règles de l'art de la profession
- Réglementation acoustique et thermique dans les bâtiments à usage d'habitation (P.V. d'essais à transmettre avant toute mise en œuvre)
- Le traçage et l'implantation des cloisons sont à la charge du présent lot
- La mise en œuvre et le traitement des joints seront conformes aux exigences de l'Atec et de la notice éditée par le fabricant
- Tolérances de mise en œuvre : suivant Atec, du C.S.T.B. et DTU.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

5.1. PLAFONDS PLACOSTIL

Réalisation de plafonds en système Placostil BA 13 suspendus aux fermettes. Ils comprendront les profilés métalliques, fourrures ou suspentes et 1 plaque de BA 13.

Les travaux s'entendent avec les sujétions de fourniture, de pose, fixations par vis, découpées, raccordements aux maçonneries suivant les prescriptions du fabricant.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant, leur finition sera parfaite pour l'application directement de la peinture.

Localisation: l'ensemble du plafond de la partie habitable.

5.2. DOUBLAGES PLACOMUR

Fourniture et pose de cloisons de doublage type Placomur 80 + 10.

Collage par plots au mortier adhésif du fabricant.

Dissimulation des joints entre plaques par pose à l'enduit de collage de bandes en papier fort et enduit de finition.

Le plaquiste ressortira les gaines électriques et devra faire toutes les découpes nécessaires aux autres corps d'état.

La salle de bains recevra un doublage avec une plaque de Placomarine.

Localisation: sur les 3 murs de façade et sur le mur de refend.

5.3. CLOISONS PLACOSTIL

Réalisation de cloisons type Placostil 72/48.

La composition des cloisons est de : 1 ossature avec rails et montants de 48, 1 plaque de BA 13 sur chaque face et une laine de roche de 45 mm.

Degré CF ½ h – Isolation acoustique 40 db (A).

Incorporation et joints dito 5.2.

Compris sujétions pour éléments complémentaires pour une bonne exécution et en particulier autour des huisseries.

Dans la salle de bains les plaques BA 13 seront remplacées par des plaques de Placomarine.

Localisation: toutes les cloisons de distribution.

5.4. ISOLATION THERMIQUE SUR RAMPANTS

Fourniture et pose de laine de verre composée d'un feutre Bâtiment IBR de 220 mm revêtu d'un papier kraft côté chauffé.

La pose s'effectuera de façon qu'aucun pont thermique n'existe et pour cela, la laine de verre sera posée en force et en relevé contre les murs entre solives.

Localisation: l'ensemble du plafond BA 13 de la partie habitable.

5.5. TRAVAUX DIVERS

- 5.5.1. La pose des huisseries, fournies par le menuisier, est à prévoir au présent lot. Localisation : les 7 portes intérieures.
- 5.5.2. Des arêtes de protection sont à réaliser par la pose de bandes armées à l'aide de la colle utilisée pour les joints. Elles seront arasées au parement des plaques. Localisation : à tous les angles saillants.
- 5.5.3. Nettoyage du chantier pendant et après les travaux du présent lot.
- 5.5.4. Respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	Х	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	17 / 28

LOT N° 9 - PEINTURE - MOQUETTES

GENERALITES

Qualité de travaux :A

Respect des normes et réglementation en vigueur notamment :

Pour les travaux de peinture

- DTU n° 59.1 d'Octobre 1994 (NF P 74.201-1) concernant les travaux de peinturage
- Les Normes
- Les avis techniques
- Les règles et recommandations professionnelles
- Les prescriptions des fabricants
- La finition retenue pour ce chantier est de catégorie B soignée selon DTU précité
- Il sera procédé avant tous travaux à la reconnaissance des fonds pour éviter toute contestation
- Le nettoyage de fin de chantier sera réalisé selon l'article 6 du CCS-DTU n° 59-1
- Un nettoyage dit « de mise en service » sera réalisé 2 jours avant la réception
- Protection des appareillages électriques et quincaillerie des menuiseries ou démontage avec précaution et remontage correct
- Les rechampissages font partie du présent lot
- Les raccords de peinture sont dus jusqu'à la réception
- Le pelage des protections des joints de menuiserie sont à la charge du présent lot

Pour les travaux de sols souples

- Les revêtements de sol seront exécutés conformément au DTU n° 53
- Les matériaux employés devront obligatoirement faire l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.. Les préconisations de cet avis concernant la pose auront valeur contractuelle
- Les revêtements devront répondre, en fonction de leur emploi, au classement U.P.E.C. des locaux, établi par le C.S.T.B., cahier de Septembre 1987, n° 2183 livraison 282.
- L'entrepreneur devra prévoir dans son prix l'application d'un enduit de lissage faisant l'objet d'un avis technique du C.S.T.B. et mis en œuvre conformément aux prescriptions de cet avis
- Tous les découpages autour des tuyauteries, colonnes, appareils, sont dus au titre du présent lot ainsi que les raccords après passage des autres corps d'état
- Sont compris dans le prix forfaitaire, outre la fourniture, le transport, le montage et la pose de tous les produits et accessoires nécessaires à une exécution parfaite.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

9.1. PEINTURE SUR MENUISERIES EXTERIEURES

Sans objet.

- Les portes et portes-fenêtres sont en PVC
- La porte d'entrée métallique est livrée laquée au four

La porte du garage basculante métallique est livrée laquée

9.2. PEINTURE SUR MENUISERIES BOIS INTERIEURES

- Brossage
- Impression glycérophtalique et ponçage
- Rebouchage, enduisage et ponçage très soigné
- 2 couches de peinture brillante ou satinée glycérophtalique avec révision du rebouchage et léger ponçage entre les 2 couches.

<u>Nota</u>: l'impression des menuiseries bois (huisseries et plinthes en particulier) se fera avant leur pose, dans l'atelier du menuisier.

Localisation : sur les huisseries, moulures, plinthes toutes faces et trappe d'accès aux combles.

9.3. PEINTURE SUR PORTES PREPEINTES

- Travaux dito 9.2 sur les 3 chants
- Les 2 parements recevront 2 couches de peinture roulée à grain très fin avec reprise des légers chocs de chantier si nécessaire
- Les paumelles et têtières ne sont pas rebouchées à l'enduit Localisation : sur l'ensemble des portes intérieures.

9.4. LASURE SUR OUVRAGES BOIS EXTERIEURS

- Nettoyage, brossage
- Rebouchage au mastic, ponçage, époussetage
- 2 couches de lasure de couleur ou incolore et 1 couche lasure incolore en finition

Localisation : sur le lambris et la planche de l'avancée de toiture en façade Sud-Est.

9.5. PEINTURE SUR PLAFONDS EN PLACOPLATRE

- Révision des bandes à l'enduit.
- Ponçage. Très soigné
- 1 couche de peinture glycérophtalique en impression
- Nouvelle révision.
- 1 couche de peinture alkyde mate blanche en finition

Localisation: sur l'ensemble des plafonds du pavillon.

9.6. PEINTURE SUR PAROIS EN PLACOPLATRE

- Révision des bandes à l'enduit repassé, égrenage, rebouchage
- Ponçage. Très soigné
- 1 couche de peinture glycérophtalique en impression
- Nouvelle révision, rebouchages et joints à l'enduit, léger ponçage
- 1 couche de peinture glycérophtalique mate blanche en finition

Localisation : pour les parois intérieures des 3 placards.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8-BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	x	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	18 / 28

 $(2.7.2) \times (2.2.2) \times (2.2$

9.7. PAPIERS PEINTS SUR PAROIS EN PLACOPLATRE PIECES SECHES

- Révision des bandes à l'enduit repassé, égrenage, rebouchage
- Ponçage très soigné
- Impression durcissante
- Fourniture et pose à joints vifs de papiers peints de 140 gr/m2 minimum sur la base de

120,00 F H.T./rouleau, prix public.

 Après travaux et avant la prise de la colle, tous les ouvrages environnants seront nettoyés à l'éponge humide.

Localisation : pour le séjour, l'entrée, le dégagement, la chambre 1 et la chambre 2.

9.8. PAPIERS PEINTS SUR PAROIS EN PLACOPLATRE PIECES HUMIDES

- Révision des bandes à l'enduit repassé, égrenage, rebouchage
- Ponçage très soigné
- Impression durcissante
- Fourniture et pose à joints vifs de papiers peints vinyliques de 160 gr/m2 minimum sur la base de 150,00 F H.T./rouleau, prix public.
- Après travaux et avant la prise de la colle, tous les ouvrages environnants seront nettoyés à l'éponge humide.

Localisation: Pour la cuisine, le WC et la salle de bains (déduire faïence).

9.9. PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES

- Dégraissage au trichloréthylène
- 1 couche de primaire d'accrochage adaptée au subjectile
- 2 couches de peinture brillante glycérophtalique

Localisation: Les tuyauteries en cuivre de plomberie et de chauffage.

9.10. PEINTURE SUR OUVRAGES EN PVC

- Nettoyage
- 1 couche de primaire d'accrochage
- 2 couches de peinture brillante glycérophtalique

Localisation: Les canalisations en PVC de plomberie.

9.11. PEINTURE SUR OUVRAGES EN BETON

- Egrenage, dépoussiérage, application d'un primaire d'accrochage.
- Application d'un enduit de ragréage.
- Ponçage, dépoussiérage.
- 2 couches de peinture pour sol polyuréthane.

Localisation: Sol du garage

Nota : aucune peinture n'est prévue sur les parois intérieures du garage.

9.12. MOQUETTE EN DALLES

Fourniture et pose, sur antiglisse(poisse), de dalles plombantes U3P3, , arasements, découpes, entailles parfaites, sans manque ni surplus. Prix public 260,00 F H.T./m2. Teinte au choix de l'Architecte. Le prix tiendra compte d'un ragréage de la chape à la charge du peintre. Localisation : chambre 1, chambre 2, chambre 3, bureau.

9.13. DALLES PVC

Fourniture et pose, sur antiglisse(poisse), de dalles PVC U3P3, compris marouflage soigné, arasements, découpes, entailles parfaites, sans manque ni surplus. Prix public 220,00 F H.T./m2. Teinte suivant échantillon. Le ragréage des chapes est à la charge du présent lot. Localisation : entrée, cuisine SDB, WC séjour.

9.14. NETTOYAGE

Réalisation, pour la réception des travaux, d'un nettoyage grosso modo.

Pour la livraison au Maître d'Ouvrage et après tous travaux de reprises, l'entreprise du présent lot exécutera le nettoyage dit de mise en service.

- □ Nettoyage des 2 faces des vitrages
- □ Nettoyage des appareils sanitaires, électriques et quincaillerie des menuiseries
- □ Nettoyage des carrelages et plinthes, revêtements PVC et moquettes
- Nettoyage des abords
- □ Evacuation des gravois aux D.P..

9.15. DIVERS

- 9.15.1. Barre de seuil à chaque changement de nature du sol
- 9.15.2. Nettoyage pendant et après travaux du présent lot
- 9.15.3. Respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité

VARIANTE

MURS SEJOURS

Dans le séjour, remplacement du papier peint par une toile de fibre de verre à peindre de 160 g/m2. Largeur 100,longueur du rouleau 30m. Pose collée en bord à bord avec colle acrylique. Finition par 2 couches de peinture acrylique en dispersion aqueuse, finition satinée ou brillante. Préparation des supports dito article 9.7.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	Х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5	
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	Х	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	19 / 28	

 $\begin{array}{lll} \begin{array}{lll} \begin{array}{lll} \begin{array}{lll} \begin{array}{lll} \begin{array}{lll} \begin{array}{lll} \end{array} & \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array} & \end{array} & \begin{array}{lll} \end{array}$

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

FINITION

Epreuve E.P.1.A

REALISATION ET TECHNOLOGIE

Durée: 4 heures

Coefficient: 5

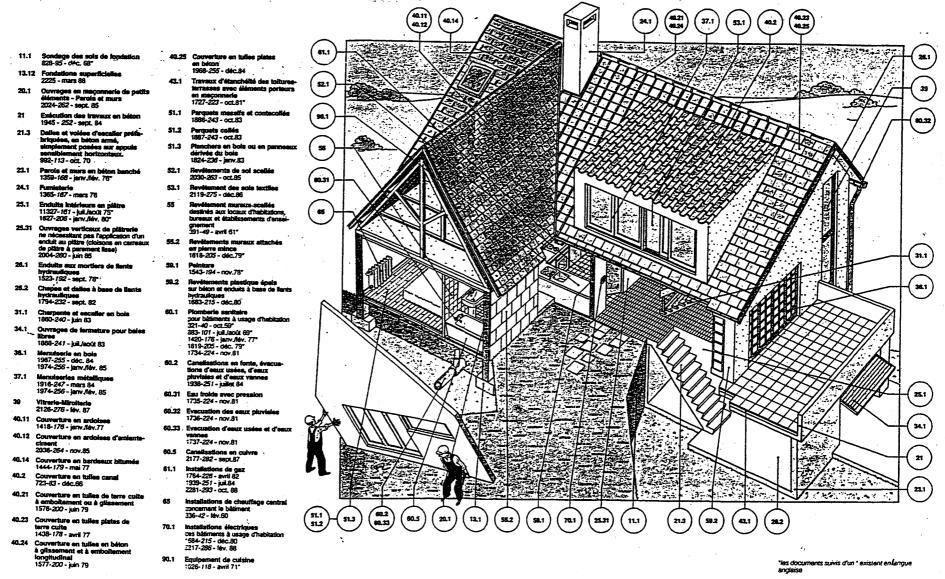
C; DOSSIER (RESSO)URCIES TECHNIQUES

C) Dossier ressources techniques

Ce dossier est constitué de 3 fiches numérotées de DRT 20/28 à DRT 28 /28

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8-BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	х	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	20 / 28

REPERAGE DES DTU



GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	T	T						
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP		X	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
	CAF	Peinture Vitrerie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	21 / 28
the contract of the contract o									- DI	121/40

6,12 disposition des dalles

La disposition des dalles doit satisfaire aux conditions ciaprès qui contribuent à un bon comportement du revêtement en œuvre.

Pour les cas où la forme du local (murs non parallèles ou courbes, nombre et position des accès...) ne permet pas de les respecter toutes simultanément, ces conditions sont énumérées par priorité décroissants :

- 1º Dans les zones de concentration prévisible du trafic (seuils de portes, virage dans une circutation, ...), n'utiliser que des dalles entiféres ou des découpes assez grandes (surface au moire égale à la moité de la surface d'une date entiére);
- 2º Centrer une rangée de dalles sur les accès et spécialement l'accès principal ; dans le cas d'un couloir, disposer une rangée de dalles au voisinage de l'ave de trafic du couloir.
- 3° Orienter l'une des deux « lignes de base » (cf. § 6,21) selon la plus grande dimension de la pièce.

Dans le cas d'un support fractionné, on prévoira un décalage d'implantation (support et revêtement) let que les joints des deux ouvrages coîncident aussi rarement que possible, notamment dans les zones de fort passage.

Même el le module nominal est le même pour le support et pour les dalles, le set actuc de pouvrir les superposer exactement en raison des totérances respectives des deux matériaux. Un décalage de 10 à 15 cm au moins est conseillé dans de ass.

D'autre part et sauf prescriptions spéciales précisées dans le document particulier du marché (DPM) :

- a) chaque pièce ou local indépendant est considéré séparé-
- ") chaque local est revêtu avec des dates d'un seul coloris ; dans le cas contraire, le DPM doit définir le calepinage des dates ;
- c) un côté des dalles est sensiblement parallèle au grand côté du locat.
 - La pose « en diagonale » constitue une prescription spéciale : elle requiert des adaptations par rapport aux dispositions du paragraphe 6,23 « Pose des dalles » et elle est considérée comme plus délicale à désafr :
 - du fait de la plus grande longueur des rangées de dafées;
 - à cause de la difficulté de bien serrer les dalles de bordure qui assurent le blocage complet de l'ensemble du revêtement (cl. § 6.233).

6,13 principes de pose

Un revêtement en dalles plombantes amovibles doit se trouver partout en état de légère compression taiérale, ce qui évite que le trafic ou les variations hygrométriques provoquent des glissements de dalles et des ouvertures de joints.

[Cette shaation de « pose semée » est l'avvone de celle d'une » pose tendue » (cl. TIU S.1.3 § 6.3).

6.2 pose

Les fabricants préconsent différentes méthodes pou réaliser les étipes successives de la pose et conseillen parfois l'emploi d'ouils particuliers pour obtenir un ser rage énergique et uniforme.

Seules figurent ici les dispositions communes à respecter

6.21 implantation - tracés

L'entrepreneur réalise les tracés (ou « lignes de base ») nécessaires au respect des dispositions du paragraphe 6,12 et à l'alignement des dalles dans les deux directions,

6,22 application des produits de préparation

6,221 cas où catte opération est nécessaire

- a) Un produit de préparation doit être appliqué selon la nature du support, quel que soit le local :
- sur enduit de lissage non classé P₃;
- sur chape ciment (ou ouvrage d'interposition) sans enduit de lissane
- sur bois ou sur panneaux à base de bois ;
- sur revêtement conservé (plastique, carrelage, marbre, etc.) dont l'état ne nécessite pas l'application d'un enduit de lissage;
- sur plancher métallique.

b) De plus, et seion la dimension du local, il y a lieu d'éviter le cumul des petites variations dimensionnelles (dans le cadre des tolérances admises pour ces produits) dans les grands locaux (au moins une dimension ≥ 12 m, la mesure étant prise par rapport aux parois existantes formant butée pour les dailes). Cet obiectif oeut étre atlein:

- soit par application sur tout le local d'un produit de maintien préservant l'amovibilé des dalles;
- soit en fractionnant le local par un quadrillage de rangées de dalles collées.
 - Le fractionnement par rangées de dalles collées peut entrainer des contraintes d'exploitation (par exemple, pour changér la disposition de collèes électroques plats situés entre le support et le revêtement) et réduit les possibilités de permutation des dalles (d. § 6-0).

d) Pour les locaux soumis à un trafic de sièges ou meubles à nouteurs (bureaux, couloirs de blêtments administratils, etc.). l'Avis Technique du malériau utilisé précisera, pour les cas autres que ceux indiqués ci-dessus, si un produit de préparation est nécessaire.

6,222 mise en œuvre

Le produit de préparation nécessaire est mis en œuvre selon les indications figurant sur sa notice d'utilisation (cf. Annexe 1 ci-après).

Après séchage de ce produit, la pose des dalles peut commencer.

Un détai d'attente insuffisant est l'un des divers facieurs susceptibles, en particulier dans les zones de tort trafic, de comprometre per la suite l'amovibilité des dales.

6,233 pose das bordures

Les fractions de dalles placées en bordure du local doivent être posées bien servées entre la plinthe et la dernière dalle entière pour assurer le maintien définitif du revêtement.

> Cate nécessite un découpage très précis en fonction de l'espace à remptir.

6.23 pose des dalles

Saul indication contraire figurant dans l'Avis Technique du matériau, les DPA doivent être disposées en trainier : les Bêches imprimées sur l'envers doivent être orientées à angle droit d'une dalle à ses voisines et toutes les Rêches d'une même direction orientées dans le même sens.

Toutes les dalles (et découpes de dalles) utilisées doivent être parfaitement planes,

> La pose en damier atténue les ellets d'un éventuel nuançage de teinte sur la largeur de fabrication du revétement et réparit mieux les très poites variations oftensionnelles nécressiments hédides cont les détaits

6,231 pose de la première rangée

Cette phase de la mise en œuvre a pour but de constituer une rangée de dalles bloquées qui servira de butée pour le serrage des dalles suivantes.

Ce blocage peut être obtenu, par exemple, grâce à l'effet d'appui contre les murs opposés des découpes de dales placées aux extrémités de la rangée.

Une première dalle est posée le long d'une ligne de base et maintenue immobile (par exemple, par un lestage provisoire).

La mise en place des autres dalles de la rangée consiste pour chacune d'elles à, simultanément, l'ajuster le long de la ligne de tracé et à la serrer fontement contre la dalle précédente.

- 1º Le serrage dalle par datie a pour rôle de vaincre l'élasticité du velours (ou de la nappe siguillésée) dont le « gonifant » donne aux daties des dinersions aux parantes un peu supérieures aux disensions réalies (cellés de la semelle lourde qui peut seule transmettre entuelle les efforts batéraux dus au trait.)
- L'utilisation des bendes achtésives double-face (pour assurer le maintien de la première rangée de dailes) n'est pas prévue dans le présent document.
- Toutefois, des bandes de ce type peuvent conver pour la pose sur un sol fisse conservé, sous réserve o la vérification par le fabricant de dates de la competibi le des bandes avec l'envers de ses dates.

6,24 joints de dilatation

La solution reterrue est généralement la suivante : une lois la pose terminée, les dalles franchissant un joint sont recoupées le long de celui-ci et fixées par collage de part et d'autre.

On peut également faire buter les dalles sur deux profilés fixés au gros œuvre.

Les revêtements en OPA sont parfois réalisés sans interruption au droit des joints de dilazation torsque l'inconvérient d'intersitions momentants entre dailes est consdaté comme mointre que celair di à la présence de profilés qui rempent la continuité d'aspect de revillament.

6,3 cas particuliers

6,31 pose collée en plein

Dans le sas où une pose collée est localement nécessaire (par exemple, pour des impératifs de sécurité fiés à une exigence d'évacuation rapide des personnes), on se reportera à l'Avis Tachnique du matériair et au DTU 53.1.

6,32 pose dans les escaliers

La ,xose en escalier comporte l'emploi de profilés antidérapant: fixés au gros œuvre et d'une épaisseur n'excédant pas celle des DPA,

Sur les contremarches, le revêtement est toujours cotté.

6.33 finitions

Des barres de seuls doivent être placées à toutes les ouvertures où le revêtement est contigu à un autre type de revêtement dans des conditions ne permettant pas la butée normale des daties.

6.232 pose des autres dalles (saul les bordures)

Une lois vérifié le parfait alignement de la première rangée de dallés, le travail se continue généralement par la réalisation d'une autre rangée complète, perpendiculaire à la première.

L'applicateur remplit ensuite chaque espace ainsi délimité avec des dalles entières. l'effort de serrage s'exerçant en diagonale vers celles déjà en place sans en altérer l'alignement.

6,4 exigences vis-à-vis de l'ouvrage terminé

Le revêtement terminé doit présenter partout des joints rectilignes et bien fermés (ne comportant nulle part d'intersice entre les dalles).

Sur un revitement bien semé, un effort vertical exercé près de l'angle d'une dalle entraîne le soutévement des dalles contigués au voisinage de cet angle.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	Х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	· 	
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	х	Epreuve	EP I-A	Ecrite	4 h	Sujet	Coeii.	5
					'	.	L	oujet -	L DK	22 / 28

2.9 AVIS DU C.S.T.B.(4)

4.115 sols chauffants

Ces sols doivent avoir été exécutés conformément aux DTU 65.6 et 65.7. L'arrêté du 23 février 1978 limite à 28°C

4,12 support à base de bois ou de panneaux dérivés

Ces ouvrages sont exécutés en contreplaçué CTB-X ou en panneaux de particules CTB-H, conformément au OTU 51.3 qui spécile les dispositions en matière de tolérance de planéité et de désaffeurements.

On trouvers en annexe 3 un rappel des dispositions préci-

- 1º On distingue les cas suivents : planchers poneurs sur solivage. l'abri de l'est;

- planchers sur lambourdes; planchers de doublage; planchers flottants.
- 2º Les permeaut à base de bois sont également utilisés pour la fabrication de certains planchers techniques démondables.
- 3º Dans tous les cas. Il est recor dossus le parament le moins fiere des parmeaux.
- En raison du développement des sectiniques de net-toyage des revêtements tacifies par voie humbe (méthode d'injection-extraction notamment), les par-nesux de contreplaqué CTB-1 et les permeaux de particules CTB-S ne conviersant par

4.13 autres supports

4.131 chapes asphalte

Ces chapes sont realisées conformément aux dispositions du fascicule 8 du « Cahier des Charges de l'Office des Asphaltes - relatif aux - chapes asphalte en sous-couche de revêtement de sol « (asphalte type AF du fascicule 10). Elles doivent être recouvertes d'un enduit de lissage réalisé avec un produit dont l'Avis Technique vise favorablement ce type de support

4.132 supports métalliques fractionnés

Ces planchers dowent avoir une assess stable (sans notuvement vertical possible). La face supérieure doit dare sans nelfei et sans désaffleument enve étéments voirans. It jeu honzontal entre caux-ci devant être partout et 1 mm.

4.133 supports alvers

Its sont exécutés conformément à leur Avis Technique. lequel précise les travaux préliminaires éventuellement nécessaires avant la pose de DPA.

4,2 supports anciens

3

La pose sur ancien sol textile conservé n'est pas admise. On pourra consulter le « Guide pour la rénovation des sois » cité au paragraphe 2.

5 dispositions préalables à la pose

5,1 était du chantier

La pose du revêtement de soi textile ne peut être effectuée que si les conditions ci-après sont toutes satisfaites :

> Les travaux de revêtements de soi toxile se peuvent être entrepris qu'après mise en œuvre des carrelages, des parquets et de tous travaux auxquets le revêtement de soi tecnile doit se reccorder.

- 1º clos et couvert réalisés :
- 2º -travaux d'apprêt ou de peinture terminés sur murs et plafonds, ou séchage du gros ceurre, des enduits et raccords (humidité maximale de 2,5 % pour les maçonneries et 5 % pour les plâtres) :
- 3° vérification de l'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage :
- une réhumidification importante des locaux n'est plus à
 - Aucun travail complémentaire ne doit être prévu qui "
 puisse entrainer cette réturnidification.
- 5' température des locaux au moins égale à + 12 C;
 - En cas de pose à une température < 12 °C (circonstance qui correspond géneralement à une forte humidité), à existe un risque important d'ouverture des joints au moment de le mise en service (et du chauffage) du local.
- 6º les portes laissent le jeu nécessaire pour la pose du mediament .
- 7º le support est exempt de tous dépôts et déchets ;
- 8º pose des plinthes terminée ;
- 9º portes des locaux munies de serrures fermant a clé;
- 10° l'humicité relative ambiante ne doit pas dépasser 65 % au moment de la pose.

Une humidité très élevée durant la période d'inoccu des locaex précidant la mise en service du bâliment nsque d'entrainer - lors de sa mise en chauffe - des ouvenures de joints préjudiciples au bon serrage des

5,2 travaux préparatoires

5,21 sur support neuf (sauf à base de bois)

a) emploi d'un enduit de lissage

Selon l'épaisseur totale des DFA utilisées et selon le type de support, le tableau ci-après définit les conditions d'emploi d'un enduit de Essage.

Pour qu'il conserve un excellent état de propresé, il est recommendé de réaliser l'enclui de lissage très par de jours avant la pose des delles, lout en préservent un délai de séchage suitisant.

Type de support	Epalese	er tetale des DPA
	o > 7 ==	7 > + > 5
Chape rapportée (cf. § 4,111)	•	+
Chape incorporée (cf. § 4,111)	•	+
Séton surfacé soigné, etc. (cf. § 4,112)	.+	+
Ouvrage d'interposition (cl. § 4,113)	•	•
Chapes asphate (cf. § 4,131)	+	+
Supports métalliques (cf. § 4,132)	Pas d'e	oduit de Resego
Supports divers (cf. § 4,133)		reporter loris Techniques
- a could do lamps imposs nácessire. a could de lamps drampslament son nácessires de la crapa.	-	

b) application éventuelle d'un produit de préparation Cette opération est décrite au paragraphe 6.22 cl-aorès.

5,22 sur support neuf à base de bois

Pour l'application d'un produit de préparation, cf. paragraphe 6.22

5,23 sur supports anciens

Pour la pose sur supports anciens, des dispositions adéquates sont à prendre quant :

- à la reconnaissance des supports existants;
- aux travaux prétiminaires devant permetire l'application du produit de préparation dans les mêmes conditions que sur un enduit de lissage.
 - On pourza consulter le « Guide pour la rénovation des sols, ces d'un nouveau revêtement de sol lacaile » cité au paragraphe 2.

5,3 degré d'húmidité du support

Lors de la pose, le support en mortier ou en béton doit présenter une siccité convertable (teneur en humidité n'excédant pas 5 % de la masse sèche déterminée en étuve ventifée à 70 °C).

- 1º A time indicatif et pour une chape adhérente de 30 mm d'époisseur, un détai de séchage d'au moins quatre semeines parait nécessaire en période séche et de cinq à six semaines en période humide.
- 2º Pour le séchage de l'embit de lissage, un détel d'au noins 24 heures est nécessaire, éventuellement de-ventage en fonction de l'épaisseur de l'embit et des conditions hygrométriques.

Le support à bese de bois doit être sec à l'air.

5,4 dispositions relatives à la pose sur soi chauffant

Le séchage naturel du support doit être complété par une mise en route de l'installation de chauffage avant la pose du

Ces dispositions sont prévues en vue de stabiliser le support à la tensur en eau correspondant à ses conditions utérieures de service et d'éviter une migration ascen-dante d'humidifé

Le chauffage sera interrompu depuis 48 heures avant application de l'enduit de fissage jusqu'au lendemain de la pose des

6 mise en œuvre

6.1 dispositions générales

6.11 stockage

Les DPA doivent être stockées :

- · dans des locaux fermés, à l'abri de l'humidité et dont le température doit être > 15°C durant les 48 heures précédant la pose :
- · sur une aire plane et continue (ne pas les stocker sur des palettes à claire-voiel :
- · dans leurs cartons d'origine et sur une hauteur ne dépassant pas huit à dix cartons de 20 dalles.

Les produits de préparation à base de dispersion aqueuse doivent être stockés à l'abri du gel et à une température inférieure à 30°C.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001		Г					
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	+÷		Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5	
			⊥^_	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	23 / 28	ı



DÉFINITION

- The state of the

Peinture-laque satinée, base de résine alkyde.

PROPRIÉTÉS

Très heav satiné normanent Remarquable durabilité. Supporte de nombreux lessivages. Bonne résistance aux rayures. Très bonne résistance aux frottements. Ne lustre pas. Pouvoir opacifiant. Ron amondi.

DESTINATION

Intérior

Peinture-laque de finition.

Protection et décoration de toutes surfaces de matériaux traditionnels du

bâtiment pouvent recevoir un système peinture.

CARACTÉRISTIQUES

Classification

AFNOR, Famille I. Classe 4a.

Présentation Teintes

Peinture thixotropée.

Blanc et teintes du nuancier RUBBOL SATIN. Teintes de la COLLECTION 2021 réalisables à la machine à teinter SIKKENS COLOR.

Autres teintes, consulter SIKKENS ou ses DISTRIBUTEURS.

Degré de brillant

Satiné. Résine alkyde.

Llant Pigments

Blanc : dioxyde de titane rutile.

Teintes : dioxyde de titane rutile et/ou pigments solides à la lumière.

Solvanta Densité

Hydrocarbures aliphatiques. Blanc: 1,15. Teintes: de 0,95 à 1,16.

Extrait sec

. Blanc : 60 % en poids, 42 % en volume.

Point d'éclair

40 ℃.

Conditionnemen Blanc: 1 litre, 5 litres, 15 litres. Teintes: 1 litre, 5 litres (certaines teintes du nuancier RUBBOL SATIN en 1 litre

Délai de stockage

1 an en embalisge hermétique d'origine.

SUBJECTILES

Bois et matériaux dérivés du bois, métaux, plâtre et dérivés du plâtre, plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné, enduits de liants hydrauliques, bétons et mâçonnenes dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes aux D.T.U. et Normes en vigueur.

Anciennes peintures bien adhérentes sur supports cités ci-dessus

Recommandation: s'assurer que le support est compatible avec une peinture aux résines alkydes en solution.

MISE EN ŒUVRE

Exécution de travaux avant peinturage pour rendre le support apte à l'application d'une peinture-laque alkyde et travaux d'apprêts en fonction de la classe

Respect des conditions et prescriptions définies par le D.T.U. 59-1. En outre, ne pas appliquer RUBBOL SATIN par température ambiante supérieure

2.9 AVIS DU C.S.T.B.(3)

3,2 autres matériaux

3,21 produit de lissage

Los produits de licange utilisés doivent faire l'objet d'un Avis Technique assorti d'un classement P (au sens du classement UPEC) au moins égal à celui du local à revêtir.

Dans les locaux dont l'affectation initiale consepond au classement P₂, il peut être judicieux de prévoir un produit de lissage classé P₃ afin de préserver les possibilités de changement utilérieur d'affectation de ces locaux.

En cas d'application sur un support particulier, tel que chape asphalte (cf. § 4,131) ou parquet existant, cet emploi doit être visé favorablement par l'Avis Technique du produit de lissage.

3,22 produits de préparation

3,23 barres de seuil

Les produits de préparation doivent faire l'objet d'une notice d'utilisation établie par leur fabricant,

L'annexe 1 présente un modèle de cette notice.

- I* Ces produits ont pour fonctions assentielles de
- s'opposer au déplacement latéral des dalles :
 d'une part, lors de la mise en quuve, en considuant un calage provisoire après serrage coner les dalles déja en place.
- ceja en paico.

 d'autre part, sous l'effet de trafic utérieur (notan-ment, routage de sièges ou de petits charlots), enfin, du fait du jeu résultant de leurs variations d'imentainmelles en retation avec leurs variations
- b) empéciar la formation de poussière de ciment qui résultante du frottement, extrémement table mais invéxable, de dales posées d'enciement, sans college, sur un béton (ou mortier) non trailé: c) présever l'anovèbilité des dalles, y compris dans les zones exposées à un traile interres.
- 2º Éventuellement, ces différentes fonctions peuvent être remplies par un produit unique.
- 3º En fonction de la nature de l'envers des dalles, l'Avis peut introduire des limitations quant au choix des produits de préparation à utiliser.

Les barres de seuil doivent être fixées (ou collées) directe-

ment sur le support et non sur le revêtement. Ce sont généralement des bandes métalliq légèrement bombé, en tallon, acter (ince Ce sons generalment ours centres mecaniques de prose legèrement bostois, en tallon, acter (inox ou perfoie galvanise) ou atuminium. Elles sont habituellement, fixées par clouage ou vissage après percement et chevillage, il existe aussi des barres de seul métalfiques autocoltantes.

supports 4.1 strooms neufs

4,11 supports à base de liant hydraulique

4.111 chapes rapportées ou incorporées

Ces ouvrages sont exécutés conformément au DTU 26.2 qui spécifie les tolérances en matière de planéité et d'état de surface requis. On trouverz en annexe 2 un rappel de ces

Dans le cas d'une chape rapportée, le planéité et l'état de surface exigés sont ceux prévus pour les sols collès.

4.112 planchers et dellages en béton

- il s'agit d'ouvrages de l'un des types suivants:..
- béton surfacé soioné :
- · dalles préfabriquées courantes et soignées.

Ces ouvrages sont réalisés conformément :

- au DTU n° 21 lequel spécifie les dispositions en matière de tolérances de planéité et d'état de surface requis ;
- s'il y a lieu, aux « Règles professionnelles provisoires pour les travaux de dallage », avec les mêmes tolérances-de planéité et d'état de surface que celles indiquées aux DTU 21 et 26.2.

4,113 ouvrages d'Interposition

- Les ouvrages d'interposition peuvent être :
- des chapes en ciment conformes au DTU n° 25.2 : des chapes en produits spéciaux qui relèvent de l'Avis
- Les talérances et l'état de surface des ouvrages d'interpo-sition sont les mêmes que caux de la chape rapportée.

4,114 risques de remontées d'humidité

Le support ne doit pas être susceptible d'exposer le revêtement posé à des remontées d'humidité sous quelque forme que ce soit.

Des «Règies professionnelles proveoires pour les tra-veux de dellage « ligurent dans les Annales de l'ITBTP n° 424 de mai 1984.

Un dallage sur terre-plain nécessite toujours des préces-tions perticulères ; deux cas sont à distinguer ;

- risque de sous-pressions accidentales et passagères de la rappe phristique. Dans ce cas, une étanchéid de type « cuvetage » réalisée conformément au 07U Jd.1 doit avoir été réalisée entre la forme et le corps du
- doit avui de de sous-pressions accidentelles et gères de la reppe phrésique, mais risque de run afes et passa

Cent ce cas, une couche anticapitarité doit avoir été discouée entre le forme et le corps du datage.

Lie cas de dalage sur terrain inondable n'est pes consi-

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001	Code	F	- ·	DEALICATION OF TRANSPORT		
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	x	Epreuve	EP 1-A	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
				Cpreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	24 / 28

NORME EUROPEENNE EN 1307 JANVIER 1997

Exigences supplémentaires pour les moquettes en dalles

Domaine d'application

La présente annexe s'applique aux moquettes se présentant sous forme de dalles. Les exigences données ci-après s'ajoutent à calles de la norme principale.

A.2 Définitions

Daile piombante amovible

Dalle posée de telle sorte qu'elle puisse être retirée facilement à la main et ayant une masse totale par unité de surface ≥ 3,5 kg/m² et les caractéristiques données en A.3.

NOTE : Dans certains cas, la mise en œuvre des dalles plombantes amovibles peut être facilitée par l'utilisation d'un système empêchant le glissement tel qu'un tackifiant.

A.2.2 Daile collée

- a) Dalle posée au moyen d'un système achésif permanent et ayant les caractéristiques données en A.3;
- b) dalle fixée au moyen d'un système achésif conformément aux recommandations du fabricant et ayant les caractéristiques données en A.2.

NOTE : Ce type de collage peut permettre de retirer et de replacer les dailes.

Exigences

Tableau A.1

Caractéristiques	Méthoce	Daile piombante amovible	Daile collée								
	d'assai	A.2.1	A.2.2 a)	A.2.2 b)							
Masse totale par unité de surface	ISC 85-3	≥ 3,5 kg/m²									
Dimensions	EN 994	± 0.3 % sur les dimensions nominales ± 0,2 % dans le même lot									
Équerrage et rectitude des bords	EN 99:	±0,15 % dans les deux sens									
Stabilité dimensionnelle	EN 386	Retrait et allongement ≤ 0.2 % dans les deux sens	Retrait maximal 0,4 % dans les deux sens Allongement maximal 0,2 % dans les deux sens	Retrait et allongement ≤ 0,2 % dans les deux sens							
incurvation	EN 335	Écart maximal ≤2 mm , an n'importe quelle partie de l'échancilon par rapport à son plan		Écart maximal \$ 2 mm en n'Importa quella partie de l'échantillon par rapport à son plan							
Endommagement des arêtes	prEN 1814		Aucune détérioration								

Cégécol snc B.P. 109 / 34, Av. Léon Jouhaux 92164 Antony Cedex Tél 01.46.11.51.15 Fax 01.46.66.49.22



PREPARSOL E

DESCRIPTION

Primaire en émulsion pour l'accrochage des ragréages. Primaire d'adhérence pour système de ragréage autolissant CEGESOL HP et SUPERPLAN CN.

Fiche technique CP 4 Edition 08/97

DESTINATION

- Primaire d'accrochage sur support normalement et non poreux, tel que défini dans le CPT d'exécution des enduits de lissage.

Primaire d'adhérence sur support taché (avec des

traces de plâtre ou de peinture).

Primaire d'Imprégnation sur support très absorbant.

PRIMAIRE D'ACCROCHAGE

CARACTERISTIQUES Densité (NF : T 76300) : 1 AVANT RAGRÉAGE

> Extrait sec (NF: T 76101): 40 ± 1 % Viscosité (NF: T 76102): BROOKFIELD RVT (20/1) = 100 mPa.s

PRIMAIRE SPÉCIAL "ENDUITS P3"

SUPPORTS

PREPARSOL E peut être utilisé sur les différents sup-

ports du bâtiment (sol chauffant y compris) :

- chape en monter de ciment;

pH (NF: T 76103):3

- béton surfacé:

- béton lourd de gravillons.

- support taché (traces de plâtre ou peinture).

Peut convenir sur ancien carrelage et bois (utiliser de

préférence CEGEPRIM RN).

MISE EN ŒUVRE

Conditions de travail

Température ambiante du chantler : + 10° à + 30°C.

Hygrométrie de l'air : 85 % HR.

Préparation du support

Pour la préparation et la reconnaissance des supports, se reporter au CPT d'exécution des enduits de lissage.

Le support doit être sain, stable, propre (dépoussiéré, débarrassó de toutes épaisseurs de plâtre ou peinture

et exempt de graisse).

L'humidité du béton-ciment doit être ≤ 3 %).

Poncer les supports bois et carrelage au préalable.

Sur terre-plein, s'assurer que l'étanchéité du dallage à

été réalisée correctement.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	х	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	25 / 28
								L		

Cégécol snc

B.P. 109 / 34. Av. Léon Jouhaux 92164 Antony Cédex Tél 01.46.11.51.15 Fax 01.46.66.49.22

<u>Cegecol</u>

CEGESOL HP

DESCRIPTION

Produit de ragréage pour sol intérieur classé P3 (au plus) selon le classement UPEC des locaux (cahier

nº 2183 de septembre 1987).

A base de liants hydrauliques (ciment), charges, résines et adjuvants spéciaux.

Monocomposant. Prêt au mouillage. Autolissant

DESTINATION

CEGESOL HP est un produit de ragréage destiné à rendre la surface du support lisse et de porosité homogène avant la pose du revêtement de sol.

CARACTERISTIQUES Poudre:

Densité apparente : 1,1 ± 0,1 Granulométrie : ≤ 500 microns.

Enduit sec : Couleur ocre rose.

Lisse et dur.

Apte à la pose de tous revêtements de soi associés (Plastiques et assimilés-Textiles-Parquets-Carrelages). Compatible avec toutes les colles de pose (solutions, dispersions, bi composants, mortiers-colles).

SUPPORTS

Chape ciment, dalle béton, chape asphalte, plaque de platre cartonnée spéciale sol.

Anciens:

Carrelages, parquets, panneaux bois, dalles semi flexi-

bles (anciennes vinyle-amiante). Convient sur sols chauffants

"En cas de pose sur terre-plein, s'assurer que l'étanchéité du dallage a été réalisée correctement.

MISE EN OEUVRE

 Préparation des supports

Pour la préparation et la reconnaissance des supports, se conformer aux directives et recommandations du CPT en vigueur et/ou quide de rénovation nº 2055 du CSTB.

Les supports doivent être propres, dépoussiérés, sains, secs, stables et solides.

Supports neufs:

1) base ciment : sur supports très poreux, appliquer le primaire EMULCIM (dilué 1/5 eau).

Sur supports présentant une porosité dite normale selon CPT, appliquer le primaire PREPARSOL E obligatoirement en locaux P3.

Sur supports tachés par des traces de plâtre ou peinture ou sur supports bloqués (ex. : chape lissée hélicoptère). appliquer PREPARSOL E ou PRIMAFIX.

Avis Technique du CSTB Nº 12 / 94-872 (associé à Preparsol E)

CP 10 Edition 09/96

PRODUIT DE RAGREAGE P3

SOL INTERIEUR

SPÉCIAL SOL GRAND TRAFIC

POLYVALENT NEUF ET RÉNOVATION

bonne foi et sont besés sur les résultats ob mus à partir d'une longue expérience et de nombreux tests de laboratoire.

Capandant comma les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, aucune responsa hillié ne cout être acceptée de noire part en cas sation de noire produit

L'évolution de la technique étant P apportient à notre clientèle, avant toute oeuvre, de vérider auprès de nos services que

POUR POSER LES DAILLES INTÉRIFACE HELGA DANS DE BONNES CONDITIONS

Principaux points extraits du cabier des prescriptions techniques de mise en oeuvre des D.P.A. (delles plombantes amovibles) - (éditor CSTB - cahier 2193 d'octobre 87)

Température des locaux : au moins égale à 10°C.

L'humidité relative ambiante : ne doit pas dépasser 65%

Stockage des dailes avant la pose : dans les locaux fermés, à l'abri de l'humidisé

dont la température doit être au moins de 15°C durant les -3 heures précédant la pos Application d'un produit de préparation : cette opération est nécessaire

- . pur enduit de lissage non classé P3
- . sur chape ciment sans enduit de lissage
- . sur bois ou pannesux à base de bois . . sur plastique, carrelage, marbre, etc.,
- sur plancher métallique

dans les locaux ayant une dimension > 12m. mais attention : les dalles doivent rester amovibles.

INTERFACE HEUGA met à votre disposition un produit perfeitement adapté à chaque cas : GRAPHLOKK L produit de préparation co dont your trouverez ci-dessous la fiche technique. .

GRAPHLOKK L POUR FIXER SANS COLLER

. avantages			caractéristiques techniques		mise en oeuvre
	. availlages	L	cuacier suques techniques	1	winds our negative
•	Prêt à l'emploi, s'utilise sans dilution,		GRAPHLOKK L est une dispersion	ı S	SUPPORTS:
	au rouleau, à la spanule ou au pistolet.		aquense, ne contenant aucun solvant.		Ils doivent être secs, propres, plans er
•	Economique : sur un support non absorbant, la consommation doit être de	•	Consommation 40 à 80 g/m2 selon le degré de porosité du support.	ĺ	stables. Les revêtements existants (lino- léum, PVC) doivent être au préalable
	40 à 80 g/m².		•		parfaitement dégraissés.
	Convient sur tous supports absorbants	١.	Résistance transversale : 5x 10 ⁴ Ohms (DIN54345-6) - conductiour	1	NODE D'EMPLOI :
	ou non absorbants.		Conleur : bleukre. Devient transparente		GRAPHLOKK L s'applique à l'aide
•	însensible à la migration des plasti-		au séchage.	ı	d'un pulvérisateur, d'un rouleau mous-
	Sincis .		Conservation: 12 mois en emballage	L	se ou d'une spatule de caouzhouc à raison de 40 à 80 g/m2., maxi 100
•	Temps de gommage très court : 10 à 20 mn seulement		d'origine.	-	g/m2.
	Empêche le déplacement latéral des	٠	Poids spécifique : 1 kg / litre	ŀ	Les dalles peuvent être posées dès que
	dalles et Conserve leur caractère amo-	•	Enceposage dans un local frais et sec.		le film appliqué est devenu transparent (10 à-20 mn)-ot que le produit n'adhère
	vible.		Température d'emploi minimale: +10°	l	plus au doigt.
	Sécurius d'emploi pour l'utilisateur :	•	Crant le gel	١.	Le produit est totalement se: 60 mm
	ininflammable, sans danger.		•		après l'application en fonction de la
	Adapté aux sols chauffants.		NETTOYAGE:		quantité, de la température et de l'hy- grométrie, mais il conserve ses proprié-
•	GRAPHLOKK L est conductour	•	les taches fraiches s'enfèvent à l'eau		tés de poissant.
•	Résiste au trafic des chaises à roulettes.		chande.	١.	Ne pas diluer.
	Charge mécanique : utilisable immédia-		Les taches sèchent avec GRAPHLOKK		NITE DE VENTE :
	ement après la pose.		Cleaner.	_	Pot de 10 litres
				'	rotae to litres

INTERFACE EUROPE SA - Domaine Technologique de Saclay - Immeable Diamant - 4 rue René Racel - 91892 ORSAY Cedex Tel.: 01 69 85 19 19 - Téléfax: 01 69 85 32 47 - 01 5- 85 32 41 (See commandes)

PAR'S

52, rue du Faubourg St Honoré - 7508 Paris Tel.: 01 42 66 46 70 Fax: 01 42 66 00 45

CDOLIDEA (FAIT IN THE PARK AND IN AND IN									9	
GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements			l				Coen.	_ 3
	CAF	reinture vitrerie Revetements	_ X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	26/28
tanta in service de la composition destruction de la composition della composition d										
		াৰ প্ৰাক্তি বিভাগ বিভাগ বিভাগ বিভাগ বিভাগৰ প্ৰতিক্ৰিয়াৰ বিভাগৰ বিভাগৰ বিভাগৰ বিভাগৰ বিভাগৰ বিভাগৰ বিভাগৰ বিভাগ	· · · · · · · ·	Part of the Carlos		1 1 1 1	4.14	the same was a second of the second		

2.9 AVIS DU C.S.T.B.(8)

7 livraison de l'ouvrage

7,1 nettoyage

Lorsque la pose est terminée, le revêtement doit être livré propre, exempt de taches et de déchets provenant de la

Il est conseillé de condamner l'accès des focaux jusqu'à la réception par le maître de l'ouvrage ou son représentant.

7,2 protection du revêtement

A moins que les conditions d'achévement du chantier l'imposant, une protection particulière du revêtement n'est généra-lement pas nécessaire.

7,3 délai de mise en service

La mise en service peut être immédate.

8 utilisation de l'ouvrage

- L'assention du maître de l'ouvrage est attirée sur les points
- a) le reco ent de dalles déposées (par ex pour accèder à un équipement, électrique ou autre, situé sous le revêtement) doit être fait sans resard et requiert une caraine expérience.
- recomm ser custamer experience.

 En particulier, al l'installation d'un sal équipement après la pase des DPA concente une traction notable de la surface du local (exemple : réseau de câtries électriques plets), ce travell doit être fait en liaison avec l'entreprise de revéament de soit ;
- b) la permetation en tempe utile des dafes situées dans les zones les ples exposées au traic permet d'utiliser au mieux les possibilités des revêtements de ce type;
- c) en cas de remaniement des delles, sauf s'il est très localisé, il y a feu :
 de vérifier ai le produi de prépassion rempit tou-jours sis fonction de meinten (poissant sufficant) :
 s'il n'est pas édicale, d'en laire une nouvelle appli-cation avant repose des dalles :
- d) pour l'entretien, le nestoyage et le déschage, il y a fieu de tenir compte des indications de tibricant de ma-teriar réalises aux préculions éventagement néces-saires ne liquiant pas dans les quides cités dans l'Annexe 4; per exemple, limisation quant au choix: des produits utilisables pour le délactique, compte

annexe 1 notice d'utilisation du produit . de préparation

La notice établie par le tabricant du produit, à l'usage des applicateurs, doit comporter au moins les renseigne suivants :

A, familie de produits

Etablie par référence à une nomenclature connue.

B. Informations pratiques

1 destination du produit

Exemple: dalles textiles plombantes avec envers bitume.

2 fonction(s) assurée(s)

Par référence au paragraphe 3,22, commentaire in 1.

3 aspect

4 mise en œuvre

- Outil(s) et mode d'emploi (spatule, rouleau, pistolet).
 Ourarité moyenne à utiliser par m² (selon le type d'anvers)
- Temps de gommage conventionnel (¹).
- · Températures d'utilisation conseillées.
- Délai d'attente avant pose des dalles : - par temps froid et humide,
- par lemps chaud et sec.
- · nettoyage des outils.

5 conditions de stockage

Exemple : craint le gel ; ne pas exposer à des températures supérieures à ...ºC.

6 délai de stockage

X... mois, la date de fabrication étant indiquée sur les emballages.

7 réglementation et étiquetage

- · Transport.
- Sécurité du travail.

1 A 21°C at 50 % 67%

like 2000 oliga tirata talah kebuah sebagai terbahkan pengangan atau kebalak atau berasa berasa Jeraba (1911-y

2.9 AVIS DU C.S.T.B.(9)

annexe 2 extraits des DTU 21 et 26.2

extrait du DTU 21 « exécution des travaux en béton »

5,22 parements des surfaces de dalles et planchers

Les spécifications concernant les parements des auriaces de dalles, dallages et planchers, sont données dans le tableau ci-aprés :

Serfaces	Plunité d'ensemble apportée à la règle de 2 m (ens)	Plendilé incale respontée à un régist de 0,20 so (creux meximal sous ce régist) Jose joints (mas)	Teléranose d'aspect et autres apicifications
Béton surfacé à parement soigné Béton à chape incorporée	. 7	2	Aspect fin et régulier
Chape rapportée Cas particulier des dates prélabriquées :	5	2 2	Aspect fin et régulier Aspect fisse, fin et régulier
- parement courant - parement soigné	7 5 .	2	Aspect fin et régulier Aspect fin et régulier
•			Désafficurement au droit des joints inférieurs & 3 mm

extraits du DTU 26.2 « chapes et dailes à base de llants hydrauliques »

4,3 tolérances et état de surface des chapes

chapes incorponées

Sous la règle de 2 m, aucune flèche supérieure à 7 mm ne doit être observée après déplacements en tous sens sur la surface du support.

Sous le réglet de 0,20 m, aucune flèche supérieure à 2 mm ne doit être observée après déplacements en tous sens sur la surface du support.

L'état de surface obtenu après dressage à la règle, talochage tranuel ou mécanique et lissage est fin et régulier.

chapes rapportées

La chape est destinée à recevoir un revêtement de soi collé

- sous la règle de 2 m, aucune flèche supérieure à 5 mm ne doit être observée après déplacements en tous sens sur la surface du support :
- sous le réglet de 0,20 m, aucune flèche supérieure à 1 mm ne doit être observée après déplacements en tous sens sur la surface du support.

L'état de surface, obtenu après dressage à la règle, talochage manuel ou mécanique et lissage au fer, est lisse, fin et réquier

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II BEP	FINITION	х	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	х	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	27 / 28



DESTINATION:

ACUASTRAL MAT est une peinture en phese aqueune à haut pouvoir opedient pour décoration infarteure de platonde et surfaces muraine. ACUASTRAL MAT est disponible en blanc et 620 laintes de la calection REXCOLOR.

MISE EN ŒUVRE :

ASSESSMENT AND THE

tent (% en poids) :

Brosses, routeau: : seion absocration du aupport et température ambiens.
 Brosses, routeau: : à 1.7 Couche de 3 à 1.13 %, appliquer la 2º couche pure ou diuse à 5 % main Plantie presentagles : 1º et 2º couche à 1.5 % main appeller presentagles : 1º et 2º couche à 1.5 % main appeller à l'applique de l'applique de

Roulesus: empâter régulièrement les fonds, lieser toujours dans "liter" le produit, Platoiet : éviter de toueller trop près de la surface à peindre.

Sur fonds Sesse et non absorbanes : Brosse, rouleau : 6 à 8 m?fig par couche blanc et teines. Pistolet : 4 à 5 m?fig blanc et laines.

3 à 4 hours à 20°C et 60 % d'humiché relative

Methoyage du matérial

A l'est, immédialement après usage.

PRECAUTIONS

A OBSERVER:

Control to got. Température d'emploi supérieure à 5° C.

CONDITIONNEMENT:

Blanc: 5 kg et 20 kg net. 620 mintes collection REXCOLOR: 5 et 20 kg net. 5e conserve 1 an en embellage harmátique d'origine.

Stocker à l'abri du gel.

CLASSIFICATION:

AFROR HFT 30003 Apibet GPEM/PV

Familie I - Cinese 7t/2. 943 138-3/941-221.

نوانيو والأدوس

CESCRIPTIF

SRECILE	TRIVALIX PREPARATORIES ET D'APPRÈTS	TRAVAUX DE PRETION
Béton Entuit de Rent hydraulique pres du non absorbent	Brossegu	
Béton, brique, pierre Endait de raprilege Endait de fient hydraulique absorbant et/ou bleble	Brossinge 1 claudie ACKIASTRAE, Impression ou PRIMOREX	
Métaux ferreux imbrigués dens les surfeces à peingre	Brossage 1 couche prinsire FERREX ou PLCMBSUM 11	2 couches
Méteux non ferreux imbriqués dans les surfaces à paindre	Digminuge 1 couché plinaire chromateut TRANSPAC	AQUASTRAL MAT
Bale Imbriquela tane les surfaces à paindre	Brossegs, épouseoings 1 couchs AQUISTRAL, Impression et repouchage éventuel	
inclannes paintures of billioment activities, elli Os myormenent Decreases.	Scorenge or tarage	1

FICHE TECHNIQUE (Produit standard blanc)

Lears:
Pigments Extrakt sec anoyen en polds
Extrakt sec anoyen en polds
Extrakt sec anoyen en volume
Degré de britism:
3éctange à 20°C et 60 % 149
Permésistifé (JAMP 152)
Point éclair

Net (Norme APNOR 208 002) Nors poussière : 10 à 20 mm - Sec : 30 mm Imperméable à l'eau de rulesséament - Perm

Supérioure à 60 secondes (coupe ISO 6 mm)



ANCED CONTINUES S.A. - 164, non A. Crobus - 82200 SARIF-CHINES - R.C.S. SCHOOLIN & 572 075 046

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	x	SESSION 2001		·					3
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements			Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5	
		Tename Viciente Revetements		Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DRT	28 / 28	
							** ** (2008)	with Sand			